

**SEVADEC**  
**Syndicat mixte pour l'Élimination et la**  
**Valorisation des Déchets ménagers du**  
**Calaisis**

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	12

\*\*\*\*\*

**Extrait du Registre des Délibérations**

*L'an deux mille vingt et le mercredi 4 novembre à 18h00, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 27 octobre 2020, s'est réuni dans les locaux administratifs du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.*

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Brigitte MARCQ, Corinne NOEL, Messieurs Emmanuel AGIUS (pouvoir reçu de M. GRENAT), Guy ALLEMAND (pouvoir reçu de Mme BOUCHART), Marc BOUTROY, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS (pouvoir reçu de M. DEMILLY), Claude KIDAD, Jacques LOUCHEZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Antoine PERALDI, Yves SANDRAS.

**ETAIENT EXCUSES :**

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir donné à M. ALLEMAND), Véronique DESEIGNE, Messieurs Charles COUSIN, Bruno DEJONGHE, Monsieur Bruno DEMILLY (pouvoir donné à M. GAVOIS), Gérard GRENAT (pouvoir donné à M. AGIUS), Michel HAMY, Olivier MAJEWICZ, Philippe MIGNONET, Olivier PLANQUE.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur Pascal GAVOIS

**P2-11-2020 : NOEL DES AGENTS DU SEVADEC – ANNEE 2020**

Rapporteur : Monsieur Claude KIDAD, Vice-président

Monsieur le Président indique aux membres du Comité que le SEVADEC souhaite octroyer, à l'occasion des fêtes de Noël, un cadeau aux agents du syndicat.

Les bénéficiaires sont les agents titulaires, stagiaires, sous contrat aidé et auxiliaires ayant accompli au minimum 6 mois d'activité au sein des services du SEVADEC ou 400 heures de travail au cours de l'année 2020.

Le montant attribué par agent se matérialisera par l'octroi d'un chèque « cadeau ».

Accusé de réception en préfecture  
062-256203936-20201104-P2-11-2020-DE  
Date de télétransmission : 09/11/2020  
Date de réception préfecture : 09/11/2020

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 20 octobre 2020, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'OCTROYER** des chèques « cadeau » aux agents du SEVADEC au titre des fêtes de Noël,
- **DE FIXER** le montant attribué à 30 € par agent,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires à cette fin.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,*

*Pour Copie Conforme,  
Le Président,*

Décision rendue exécutoire  
Le 20/10/2020  
Certifié exact.  
L'ordonnateur.

SEVADEC  
COMITÉ SYNDICAL